ras au gouvernement et qu'il est la seule personne qui puisse rallier les forces du parti.

C'est-à-dire que pour la simple satisfaction de la part de Sir Mackenzie Bowell, de pouvoir taquiner Sir Charles Tupper, il est prêt à sacrifier une mesure que l'opinion publique réclame comme nécessité absolue.

C'est-à-dire encore que par pure haine personnelle et par l'égoïsme le plus accentué, on n'hésiterait pas un instant à sacrifier l'honneur nationale.

Est-il possible de croire que le sénat se prêtera à ce jeu inspiré par l'esprit de mesquinerie et de charatanerie ?

Si les événements qui vont suivre nous répondaient affirmativemen, je dirais tant pis et tant mieux.

Tant pis pour le sénat ; et tant mieux pour le gouvernement ; parce qu'enfin il est temps qu'on mette fin aux prétentions de ce corps irresponsable. Le rejet par le sénat d'un projet aussi populaire et dans le résultat de satisfaire l'ambition d'une personne sur une autre, ou soit par esprit de parti, ne pourrait pas manquer d'éveiller l'attention du gouvernement impérial sur la nécessité d'amender la constitution de manière à rendre la composition du sénat plus en harmonie avec la voix du peuple.

Que le sénat donc rejette le contrat de Mackenzie & Mann et on vous promet comme conséquence, que cet événement contribuera à la réforme tant désirée de cette chambre composée d'invalides de l'ancienne administration ; réforme qui permettrait à l'exécutif de commander la même autorité au sénat qu'à la chambre des communes.

Je puis vous dire que le gouvernement dans tous les cas,est préparé à cette éventualité. La voie ferrée de la rivière Stickine au lac Teslin *se fera*, en dépit de l'attitude arbitraire, égoïste et partisanne que le sénat pourrait juger à propos de prendre.

DÉPUTÉS DE L'OUEST.

Tous les députés de la province de Manitoba sont à Ottawa. Messieurs Jamieson, Rutherford, Macdonnell ainsi que le Révd Dr Douglass, d'Assiniboia, et M. Davis, de Prince Albert ; ils sont au nouvel hôtel Cecil, sur la rue Wellington ; M. Richardson, le député de Lisgar, loge chez un ami.

Tous ces messieurs sont très assidus à leurs travaux, très attentifs et empressés à offrir et à prêter leur concours aux amis chaque fois qu'ils en sont requis.

NOMINATION POPULAIRE.

On apprendra avec satisfaction au Manitoba, que tous les libéraux de notre province ont été unanimes à recommander M. Manseau à la charge de député-préfet du pénitencier de Stony Mountain.

L'hon. M. Sifton s'est fait un plaisir d'appuyer, lui aussi cette nomination.

C'est un point à noter en faveur de ces messieurs et un acte de justice, de générosité et de désintéressement de leur part, que notre population française saura apprécier.

COMMENT CELA SE FAIT-IL ?

Le dernier article de fond, publié dans *Le Manitoba* de la semaine dernière, traitant du règlement ou plutôt du modus vivendi relativement à la question des écoles, article supposé avoir été si non écrit, du moins inspiré par Mgr Langevin, a causé une surprise ici, à ceux qui sont renseignés sur l'entente qui a été faite entre le gouvernement local et Sa Grandeur, par l'entremise de Sir Wilfrid Laurier.

Il ne nous est point permis de livrer à la publicité, pour le moment du moins, les détails de ce modus vivendi et de l'attitude que Mgr Langevin a convenu de prendre en rapport avec les concessions qui ont été accordées, mais nous pouvons affirmer que L'ECHO, dans son numéro du 24 fév., a donné la note juste.

En dire plus serait commettre des indiscrétions, mais il pourrait cependant arriver que nous soyons obligés de revenir sur ce sujet, si on essayait à ne pas vouloir respecter *l'entente* qui a été faite ou si l'on cherchait à en dénaturer le sens, d'une manière quelconque.

CERTES NON.

Nous croyons que la rumeur au sujet des élections générales au local, devant avoir lieu avant juillet est contredite. Néanmoins nous croyons comprendre par les démarches des ministres locaux, auprès du gouvernement d'Ottawa, que la nouvelle déja publiée n'était pas sans fondement ; nous avons promis d'être discrets et nous tiendrons parole mais on ne saurait laisser passer sous silence une contradiction que les circonstances n'autorisent certainement point.

CESSION DE TERRES.

Le gouvernement fédéral a consenti à céder à la province du Manitoba environ 5,000,000 d'acres de terrains marécageux. On nous dit que M. Volke, l'inspecteur des terrains déjà transférés au gouvernement Greenway, fait rapport que les 75,000 acres qu'il a inspectés durant la dernière saison valent $3 de l'acre. En évaluant les terrains qui vont être transférés sous peu à $1.50 de l'acre, on aurait un actif au crédit du gouvernement de $7,500,000 qui ajouté à la valeur de ceux déjà concédés, atteindrait le chiffre de près de $10,000,000. C'est une valeur réelle qui va permettre à l'administration locale d'entreprendre des travaux de la plus grande utilité. L'hon. R. Watson, le ministre des travaux publics du gouvernement Greenway, est actuellement à Ottawa et a obtenu la promesse formelle du ministre de l'Intérieur que les 5,000,000 d'acres dont nous venons de vous parler, seront la propriété du gouvernement de Manitoba, dans quelques semaines.

LE CHEMIN DE FER GREENWAY.

On nous a assuré, ce matin, de source positive, que le projet du chemin de fer allant de Winnipeg dans la direction Sud-Est, est un fait presqu'accompli. Cette voie ferrée ira se joindre à celle de Port Arthur et de la Rivière La Pluie. Voilà évidemment une bonne nouvelle pour nos paroisses métisses et canadiennes-françaises de Lorette, Ste-Anne, La Broquerie et St-Malo.

MM. Mackenzie & Mann vont aussi continuer le chemin de fer de Dauphin jusqu'à la rivière au Cygne.

On ne manquera donc point d'ouvrage public au Manitoba durant la prochaine saison.

NOMINATION RUSSELL.

La nomination des candidats dans le comté de Russell, pour représenter ce district à la chambre d'Ontario, a eu lieu le 10.

Les adversaires de M. Hardy se proposent de remporter cette circonscription électorale, et croient que cette élection va décider du sort du gouvernement d'Ontario.

Les libéraux de leur côté, semblent s'être réveillés de leur léthargie et poussent la campagne avec une vigueur inaccoutumée.

Il est à peu près certain que M. Evanturel, l'orateur de la chambre d'Ontario, fera partie de l'exécutif aussitôt après les élections de Russell.

IL EST MORT

PRIEZ POUR LUI

(Suite et fin.)

. . . . . . Pour moi, immobile au bout de la table et comme frappé de stupeur, je me rappelais les belles histoires que l'abbé me contait lorsqu'il venait à la fabrique. Je le voyais retroussant bravement sa soutane pour franchir les bassins. Je me souvenais aussi du jour de sa première messe, où toute la famille assistait ; comme il était beau lorsqu'il se tournait vers nous, les bras ouverts, disant : "Dominus vobiscum" d'une voix si douce que Mme Eysette en pleurait de joie ! Maintenant je me le figurais là-bas, couché, malade (oh ! bien malade ; quelque chose me le disait), et ce qui redoublait mon chagrin de le savoir ainsi, c'est une voix que j'entendais me crier au fond du cœur : "Dieu te punit, c'est de ta faute ! Il fallait rentrer tout droit ! Il fallait ne pas mentir !" Et plein de cette effroyable pensée que Dieu, pour le punir, allait faire mourir son frère, le petit Chose se désespérait en lui-même, disant : "Jamais, non ! jamais, je ne jouerai plus aux barres en sortant du collège."

Le repas terminé, on alluma la lampe, et la veillée commença. Sur la nappe, au milieu des débris du dessert, M. Eysette avait posé ses gros livres de commerce et faisait ses comptes à haute voix. Finet, le chat des barottes, miaulait tristement en rôdant autour de la table . . . . ; moi, j'avais ouvert la fenêtre et je m'y étais accoudé. . . .

Il faisait nuit, l'air était lourd. . . . On entendait les gens d'en bas rire et causer devant leurs portes, et les tambours du fort Loyasse battre dans le lointain. J'étais là depuis quelques instants, pensant à des choses tristes et regardant vaguement dans la nuit, quand un violent coup de sonnette m'arracha de ma croisée brusquement. Je regardai mon père avec effroi, et je crus voir passer sur son visage le frisson d'angoisse et de terreur qui venait de m'envahir. Ce coup de sonnette lui avait fait peur, à lui aussi.

—On sonne ! me dit-il presqu'à voix basse.

—Restez, père ! j'y vais. Et je m'élançai vers la porte.

Un homme était debout sur le seuil. Je l'entrevis dans l'ombre, me tenant quelque chose que j'hésitais à prendre.

—C'est une dépêche, dit-il.

—Une dépêche, grand Dieu ! pourquoi faire ?

Je la pris en frissonnant, et déjà je repoussais la porte ; mais l'homme la retint avec son pied et me dit froidement :

—Il faut signer.

Il fallait signer ! Je ne savais pas : c'était la première dépêche que je recevais.

—Qui est là, Daniel ! me cria M. Eysette ; sa voix tremblait.

Je répondis :

—Rien ! c'est un pauvre.

En faisant signe à l'homme de m'attendre, je courus à ma chambre, je trempai ma plume dans l'encre, à tâtons, puis je revins.

L'homme dit :

—Signez là.

Le petit Chose signa d'une main tremblante, à la lueur des lampes de l'escalier ; ensuite il ferma la porte et rentra, tenant la dépêche cachée sous sa blouse.

Oh ! oui, je te tenais cachée sous ma blouse, dépêche de malheur ! Je ne voulais pas que M. Eysette te vit ; car d'avance je savais que tu venais nous annoncer quelque chose de terrible, et lorsque je t'ouvris, tu ne m'appris rien de nouveau, entends-tu, dépêche ! Tu ne m'appris rien que mon cœur n'eût déjà deviné.

—C'était un pauvre ? me dit mon père en me regardant.

Je répondis, sans rougir : "C'était un pauvre", et pour détourner ses soupçons, je repris ma place à la croisée.

J'y restai encore quelque temps, ne bougeant pas, ne parlant pas, serrant contre ma poitrine ce papier qui me brûlait.

Par moments, j'essayais de me raisonner, de me donner du courage, je me disais : "Qu'en sais-tu ? c'est peut-être une bonne nouvelle. Peut-être on écrit qu'il est guéri. . . . ." Mais, au fond, je sentais bien que ce n'était pas vrai, que je me mentais à moi-même, que la dépêche ne dirait pas qu'il était guéri.

Enfin, je me décidai à passer dans ma chambre pour savoir une bonne fois à quoi m'en tenir. Je sortis de la salle à manger, lentement, sans avoir l'air inquiet ; mais quand je fus dans ma chambre, avec quelle rapidité fiévreuse j'allumai ma lampe ! Et comme mes mains tremblaient en ouvrant cette dépêche de mort ! Et de quelles larmes brûlantes, je l'arrosai, lorsque je l'eus ouverte ! . . . . . . Je la relus vingt fois, espérant toujours m'être trompé ; mais pauvre de moi ! j'eus beau la lire et la relire, et la tourner dans tous les sens, je ne pus lui faire dire autre chose que ce qu'elle avait dit d'abord, ce que je savais bien qu'elle dirait :

"Il est mort ! Priez pour lui !"

Combien de temps je restai là, debout, pleurant devant cette dépêche ouverte, je l'ignore. Je me souviens seulement que les yeux me cuisaient beaucoup, et qu'avant de sortir de ma chambre, je baignai mon visage longuement. Puis je rentrai dans la salle à manger, tenant, dans ma petite main, crispée, la dépêche trois fois maudite.

Et maintenant, qu'allai-je faire ? Comment m'y prendre pour annoncer l'horrible nouvelle à mon père et quel ridicul enfantillage m'avait poussé à la garder pour moi seul ? Un peu plus tôt, un peu plus tard est-ce qu'il ne l'aurait pas su ? Quelle folie ! Au moins, si j'étais allé droit à lui, lorsque la dépêche était arrivée, nous l'aurions ouverte ensemble ; à présent, tout serait dit.

Or, tandis que je me parlais à moi-même, je m'approchais de la table et je vins m'asseoir à côté de M. Eysette, juste à côté de lui. Le pauvre homme avait fermé ses livres et, de la barbe de sa plume, s'amusait à chatouiller le museau blanc de Finet. Cela me serrait le cœur qu'il s'amusât ainsi. Je voyais sa bonne figure, que la lampe éclairait à demi, s'animer et rire par moments, et j'avais envie de lui dire : "Oh ! non, ne riez pas ; ne riez pas, je vous en prie."

Alors, comme je le regardais ainsi tristement avec ma dépêche à la main, M. Eysette leva la tête. Nos regards se rencontrèrent, et je ne sais pas ce qu'il vit dans le mien, mais je sais que sa figure se décomposa tout-à-coup, qu'un grand cri jaillit de sa poitrine, qu'il me dit d'une voix à fendre l'âme : "Il est mort, n'est-ce pas ?" que la dépêche glissa de mes doigts, que je tombai dans ses bras en sanglotant, et que nous pleurâmes longuement, éperdus, dans les bras l'un de l'autre, tandis qu'à nos pieds, Finet jouait avec la dépêche, l'horrible dépêche de mort, cause de toutes nos larmes.

Ecoutez, je ne mens pas : voilà longtemps que ces choses se sont passées, voilà longtemps qu'il dort dans la terre, mon cher abbé que j'aimais tant ; eh bien, encore aujourd'hui, quand je reçois une dépêche, je ne peux pas l'ouvrir sans un frisson de terreur. Il me semble que je vais lire qu'il est mort, et qu'il faut prier pour lui !

ALPHONSE DAUDET.

DRAME EPOUVANTABLE.

Montréal. — Encore un drame épouvantable ici. Un nommé Nesbitt, journalier, demeurant No 635, rue de Montigny, a tué un de ses pensionnaires du nom de Coe alors que celui-ci était ivre et faisait du bruit.

Quand le médecin est arrivé à la maison il a trouvé Coe déjà mort, assis sur une chaise, mais couvert de blessures et baignant dans son sang. Tout indiquait une lutte effroyable.

Nesbitt était encore debout à côté de lui. Nesbitt et sa famille ont été arrêtés.

Marché de Winnipeg

— POUR LES —

CULTIVATEURS.

	$ Cts.		$ Cts.
Bœuf gelé	0 04	à	0 05
Veau	05	à	06
Mouton	05	à	06
Poulet	10	à	11
Bacon (salé)	08½		
Bacon (fumé)	09½		
Jambon	11½	à	0 12
Cochons (vivants)	5 00		
Lard, pesant de 100 à 170 lbs	6 40		
Lard, pesant de 170 à 250 lbs	6 25		
Lard, pesant de 250 à 350 lbs	6 00	à	6 25
Œufs, par doz	16	à	17
Œufs frais	35		
Fromage	10½	à	0 11
Beurre, la lb	15	à	20

FARINE.

Hungarian patenté	2 50		
Glenora	2 30		
Strong baker	2 00		

GRAINS.

Blé, le minot	85		
Avoine	35	à	40
Orge	40	à	45

POISSON.

Poisson blanc	06		
Brochet	04		
Truite	09		
Saumon	12		
Morue	08		

HUITRES.

Huitres, par gallon	1 80	à	2 00

LÉGUMES.

Choux, par doz	50	à	75
Oignons, par lb	03		
Patates	40	à	45
Carottes	1 00		
Betteraves	50		

FOIN.

Foin, la tonne	6 00	à	8 00
Foin pressé	6 50		

BOIS DE CORDE.

Tremble, la corde	3 50	à	3 75
Epinette rouge	5 50		
Epinette blanche	3 50	à	4 00
Chêne	4 75	à	5 50